

La Lettre

n°72

du président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

Pari gagné, le ciel du Lot-et-Garonne s'éclaircit !

A l'issue du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 8 mars dernier, un constat objectif s'impose : les indicateurs du Département sont au vert. Le bilan de la gestion 2018 le démontre clairement. Notre collectivité poursuit son désendettement, notre épargne s'établit à 44,4 millions d'euros, son meilleur taux depuis 10 ans, et nous avons réussi à stabiliser durablement nos dépenses de fonctionnement. Nous poursuivons sur cette voie en 2019, sans hausse de fiscalité, comme je m'y suis engagé.

C'est pour moi une immense satisfaction après les efforts importants que nous avons collectivement accomplis pour redresser notre situation budgétaire. C'est aussi l'occasion de rappeler que nous avons réussi à créer les conditions pour relever un double défi : celui de concilier des politiques publiques de proximité efficaces et innovantes avec la mise en route des grands projets porteurs d'avenir.

En effet, jamais dans son histoire récente le Lot-et-Garonne n'a concentré un tel niveau d'investissements publics et privés. Et 2019 s'annonce comme un excellent cru. Le Center Parcs avance à grands pas avec, à la clé, la création de 300 emplois. De même, le déploiement accéléré de la fibre optique permettra de couvrir notre département en 5 ans au lieu des dix ans prévus initialement. La modernisation de la RN21 et son débouché sur l'A62 connaissent une avancée remarquable. D'autres chantiers sont d'ores et déjà programmés, qu'il s'agisse de la rocade

de Marmande ou du pont du Mas d'Agenais dont les premiers travaux de renforcement seront effectués dans l'année. Je pourrais également évoquer l'extension de l'ENAP, projet majeur pour l'Agenais et le Lot-et-Garonne. Ces quelques exemples démontrent le nouvel élan de notre département.

Depuis 10 ans, nous avons fait de la concertation avec les forces vives du territoire notre marque de fabrique. Je souhaite aujourd'hui, avec mon équipe, aller plus loin en associant davantage les Lot-et-Garonnais à la décision. Ainsi, lors de notre prochaine session budgétaire, je ferai des propositions pour inventer les nouvelles modalités d'une démocratie participative efficace qui viendra enrichir notre travail d'élus de terrain.

C'est en nouant de nouveaux liens avec nos concitoyens que nous pourrons mieux relayer les préoccupations des habitants. Telle était la philosophie d'action de Pierre Costes, conseiller départemental du Val du Dropt, qui vient de nous quitter soudainement. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme aux convictions affirmées, dont la voix singulière manquera au sein de l'Assemblée départementale.

Le grand — —
débat national

Retrouvez la contribution
du Conseil départemental
au grand débat sur

www.lotetgaronne.fr/contribution-cd47

2

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

- Indicateurs au vert pour bâtir l'avenir

POUR UN DÉPARTEMENT D'INITIATIVE CITOYENNE

3

SOLIDARITÉ

- Le Département mobilisé pour lutter contre l'exclusion numérique

DERNIÈRE MINUTE

- « Du 47 dans nos assiettes » de nouveau récompensé

HOMMAGE À PIERRE COSTES

4

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES TERRITOIRES

Directeur de la publication : Matthieu Stievet

Graphisme : D'clics

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland (CD47)

ISSN : 1961-0025

■ DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Indicateurs au vert pour bâtir l'avenir

Les orientations budgétaires 2019 confirment la bonne situation financière de la collectivité. La stratégie menée par le Conseil départemental permet de poursuivre l'accompagnement des Lot-et-Garonnais et le développement du territoire grâce à des investissements ciblés.

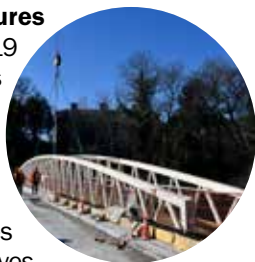
Résultat des efforts engagés pour desserrer l'étau dans lequel l'Etat enferme les collectivités en général et les Départements ruraux en particulier, 2018 aura marqué le retour des finances départementales sur une bonne trajectoire. L'évolution de ses dépenses de fonctionnement (0,5 % dépenses sociales comprises) est bien en-deçà de la limite définie par l'Etat, fixée à 1,14 % pour le Lot-et-Garonne.

Le ciblage des interventions de la collectivité pour renforcer l'attractivité de notre territoire porte également ses fruits, avec un niveau d'investissements directs qui devrait dépasser, en 2019, les 55 millions d'euros.

Ces investissements seront notamment mobilisés pour :

• les infrastructures

routières : en 2019 seront poursuivies les opérations d'entretien et de modernisation des routes départementales (portant à près de 300 M€ les investissements routiers cumulés de 2008 à 2019), notamment avec les travaux du Pont du Mas actuel (qui servira de voie de circulation douce une fois construit le nouveau pont), ou encore la poursuite des études préalables à la déclaration d'utilité publique pour la rocade



de Marmande. Interventions auxquelles s'ajoute la participation aux travaux de la RN21 pour améliorer l'interconnexion Villeneuve-Agen-A62, dont des avancées importantes sont attendues cette année.

• l'aménagement numérique du territoire :

plus de 25 000 nouveaux **l o g e m e n t s** devraient pouvoir être raccordés à la fibre au cours de l'année. Compte tenu des délais réglementaires imposés par l'autorité régulatrice ARCEP, les premiers déploiements du Syndicat *Lot-et-Garonne numérique* devraient pouvoir être mis en commercialisation à la fin du premier semestre 2019.



• l'éducation :

très attaché à la préparation de l'avenir, le Département entend mobiliser des moyens conséquents pour son programme pluriannuel de rénovation des collèges relevant de sa compétence. Le niveau d'investissement pourrait s'établir à 8,5 millions d'euros dès 2019.



En parallèle, 2019 verra aussi des avancées significatives pour la réalisation du Center Parcs, l'essor du Campus numérique, le développement des mobilités douces et la poursuite du renforcement du réseau navigable. Autant de projets qui généreront de nombreuses créations d'emplois et renforceront l'attractivité de notre territoire.

► En chiffres

Le débat d'orientations budgétaires a mis en évidence une situation budgétaire saine, illustrée par de bons ratios financiers :

- une évolution des dépenses de fonctionnement limitée à 0,5% (Allocations Individuelles de Solidarité comprises - APA, PCH, RSA), bien en-deçà du taux plafond de 1,14 % fixé par l'Etat concernant le Lot-et-Garonne

- une capacité de désendettement inférieure à 6 ans alors que le seuil critique a été défini par l'Etat à 10 ans

- le meilleur niveau d'épargne brute de ces dix dernières années (44,4 M€, soit + 20 %).

**CETTE TRAJECTOIRE
SERA MAINTENUE POUR
2019, SANS AUGMENTATION
DE LA FISCALITÉ**

POUR UN DÉPARTEMENT D'INITIATIVE CITOYENNE

A l'occasion de son débat d'orientations budgétaires, et afin de poursuivre et renforcer l'association des Lot-et-Garonnais à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques départementales, l'Assemblée départementale a exprimé le souhait d'expérimenter de nouvelles méthodes de démocratie participative à l'échelle du Lot-et-Garonne :

- En créant une véritable capacité d'initiative citoyenne

Ce droit nouveau permettra à 1 % de la population (3300 signataires) de saisir l'assemblée et d'obtenir l'inscription à l'ordre du jour d'une session publique d'un sujet en relation avec les compétences ou l'action du Conseil départemental. Au-delà de 2 % de la population (6600 signataires), ce sujet donnera lieu à la création d'une mission d'étude avant d'être également débattu.

- En instaurant un Conseil consultatif citoyen

Ce Conseil sera composé de 50 membres : 42 citoyens tirés au sort sur candidature (2 habitants, un homme et une femme dans chacun des 21 cantons) et 8 élus départementaux. Il pourra se prononcer notamment sur des questions d'intérêt départemental relevant des compétences du Département et rendre des avis dans le cadre du droit d'initiative citoyenne.

- Par le lancement d'un travail sur la mise en place d'un budget participatif

Le Conseil départemental travaillera sur l'opportunité de mettre en place un budget participatif. Le principe de ce dernier consiste à ce que, à partir de règles et d'objectifs partagés et connus, les citoyens puissent proposer eux-mêmes la réalisation de projets locaux dont la priorisation est fixée par un vote de la population.

■ SOLIDARITÉ

Le Département mobilisé pour lutter contre l'exclusion numérique

Le numérique est une réalité. Mais beaucoup en restent encore à l'écart. Face à ce constat, le Conseil départemental vient de lancer, le 14 février dernier, un plan d'inclusion numérique à l'échelle du territoire.

Si le Département agit pour connecter chaque Lot-et-Garonnais au Très Haut Débit, encore faut-il en démocratiser les usages et accompagner ceux pour qui le numérique peut représenter un obstacle. Alors que de nombreux services essentiels sont aujourd'hui dématérialisés, ce sont en effet encore 32% des Français qui déclarent ne pas être en capacité de réaliser seuls leurs démarches administratives en ligne. C'est dans ce contexte que le Département de Lot-et-Garonne a souhaité fédérer les acteurs du territoire (Caisse d'Allocations Familiales, Caisse primaire d'assurance maladie, Mutualité Sociale Agricole, Pôle Emploi...) autour d'un projet volontariste pour offrir à chaque Lot-et-Garonnais une solution d'accompagnement numérique de proximité.

La démarche a été officiellement lancée par le président Pierre Camani le 14 février dernier lors de la restitution, devant plus d'une centaine d'acteurs locaux œuvrant dans le domaine social,

du diagnostic territorial réalisé avec l'appui du cabinet WeTechCare.

Cette première étape, menée auprès de 167 structures, a ainsi permis de définir des premières pistes de travail :

- développer l'accompagnement des acteurs, notamment des mairies en milieu rural, et l'offre d'assistance
- renforcer les outils de visibilité entre structures, 60% des maires interrogés considérant que le public n'a pas connaissance des dispositifs d'accompagnement numérique sur leur territoire
- Favoriser la formation des accompagnants et l'outillage pédagogique, 68% des structures interrogées estimant nécessaire de trouver des moyens humains pour développer leur action.

Cet état des lieux réalisé, la 2^e phase du plan consiste désormais à mettre en œuvre des groupes de travail avec les acteurs du réseau pour définir les objectifs et les modalités d'animation. A l'issue de cette étape, une première expérimentation aura lieu sur le territoire de l'Albret, identifié comme territoire pilote, avant un déploiement à l'échelle départementale.

La 1^{re} Conférence des acteurs de l'inclusion numérique a permis de mobiliser l'ensemble des parties prenantes (Etat, Région, acteurs sociaux...) autour du projet départemental de lutte contre cette nouvelle forme d'exclusion.



DERNIÈRE MINUTE

« Du 47 dans nos assiettes » de nouveau récompensé

Après le prix Territoria, le Département de Lot-et-Garonne vient de se voir une nouvelle fois distingué au niveau national pour son programme « Du 47 dans nos assiettes » par le Trophée Eco Actions 2018.

Remis à l'Assemblée Nationale par l'association Les Eco Maires, ce prix récompense la démarche initiée par le Conseil départemental qui vise à privilégier l'approvisionnement en circuits courts dans la restauration collective et notamment dans les 24 collèges publics dont il assure la gestion.



Hommage à Pierre Costes

« C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Pierre Costes, Conseiller départemental du canton du Val du Dropt. Elu au Département pour la première fois en 2001 sur le canton de Lauzun, il était le doyen d'âge de notre Assemblée. Nous garderons en mémoire le discours teinté d'humour et de sagesse qu'il a prononcé à l'occasion de la séance d'installation du nouveau Conseil départemental en 2015.

Pierre Costes était très investi au sein de la commission du Développement social, de l'insertion et de l'habitat. Je lui avais d'ailleurs confié, en 2016, une mission visant à assurer une juste attribution des prestations sociales et à organiser leur contrôle. Le rapport issu de ce travail portait son nom.

Vétérinaire de campagne, proche et à l'écoute de ses concitoyens, fin connaisseur de son territoire, il en arpentait chaque hameau.

Dévoué, déterminé et compétent, il formait avec Danièle Dhélias un binôme tout entier tourné vers les préoccupations des habitants de leur canton.

Fidèle à ses convictions, humble et droit, il n'avait pas pour habitude de transiger avec les idées et les principes qu'il estimait justes. Il faisait toujours primer l'intérêt général sur toutes les contingences politiciennes. Je perds un ami dont la voix singulière manquera au sein de notre Assemblée.

Sa disparition me touche profondément.

Au nom de l'Assemblée départementale et en mon nom personnel, je présente à son épouse, ses enfants et ses petits-enfants mes condoléances les plus attristées. »

Pierre Camani
Président du Conseil départemental

Le Département aux côtés des territoires

Débutés en 2017, les travaux de rénovation, d'extension et de mise aux normes du bâtiment école - salle polyvalente de Moustier sont désormais terminés. Le Département a participé à hauteur de 61 000 € à cette opération. L'école du Moustier accueille les maternelles et les CP au sein d'un RPI avec les communes d'Agnac, d'Auriac-sur-Dropt, de Pardailan et de la Sauvetat-du-Dropt.



Le nouvel auditorium de Prayssas, dont les travaux viennent de se terminer, accueille une école d'enseignement et de pratique de l'orgue. La rénovation de cette ancienne halle à chasselas a bénéficié du soutien financier du Département.



L'extension de la salle des fêtes de Parranquet afin de créer un local pour les associations est achevée. La participation du Conseil départemental s'élève à 82 680 € sur un montant total de 379 250 € HT.



Les menuiseries (vitrages et portes) du gymnase du collège Jean Rostand à Casteljalous sont en cours de changement, pour un meilleur confort des usagers. Les travaux, pris en charge par le Département, s'élèvent à 60 000 €.

Les travaux de rénovation du Château Comtal en centre-ville de Damazan afin d'accueillir la future Maison de santé pluriprofessionnelle sont en cours. Ce projet, d'une surface de 600 m², comprend notamment 4 cabinets médicaux, 2 cabinets infirmiers, 1 cabinet dentaire et des salles de soins. Le Département s'engage à hauteur de 150 000 € pour cette réalisation, dont la mise en service est prévue au 1^{er} trimestre 2020.



Les pylônes de téléphonie mobile de Hautefage-la-Tour/Auradou, de Massels/Frespech et de Thézac viennent d'être officiellement inaugurés.

Grâce à la maîtrise d'ouvrage assurée par le Département, les trois pylônes, dont les travaux s'élèvent à 300 000 €, ont pu être réalisés rapidement.



GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de Pierre Costes, Conseiller départemental du canton du Val du Dropt.

Pierre a toujours été une voix originale au sein de la Majorité départementale. Sa profession de vétérinaire l'a plongé au cœur du monde rural et agricole. Il a partagé le quotidien de ces femmes et de ces hommes, mesurant leurs difficultés et, parfois, leur désarroi. C'est cette histoire-là qui a construit son engagement et ce lien si particulier avec les habitants de ce canton qui lui ont régulièrement renouvelé leur confiance.

Cette voix qui s'éteint aujourd'hui, c'est aussi celle d'un homme libre, aux convictions profondément ancrées et que rien ne pouvait faire vaciller.

La Majorité départementale perd aujourd'hui un de ses piliers et le Lot-et-Garonne un fervent défenseur de la ruralité. Travailleur acharné, il n'aura jamais ménagé sa peine pour mener à bien les dossiers qui lui étaient confiés.

Nos pensées vont à son épouse, ses enfants, petits-enfants et ses proches, ainsi qu'à Danièle Dhélias, son binôme au Conseil départemental.

Il avait chevillé au corps la volonté de transmettre son expérience. Depuis le début de son mandat, il avait étroitement associé Alain Picard, son remplaçant. Nous lui faisons toute confiance pour assumer la nouvelle tâche qui l'attend.

Majorité départementale
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GROUPE L'AVENIR ENSEMBLE

Dans le contexte actuel, vouloir mettre en place des mécanismes de démocratie participative est, évidemment, louable. Nous ne pouvons qu'être attentifs à une telle démarche. Mais malheureusement, notre groupe doute sérieusement de la sincérité et de l'efficacité de celle-ci. Quelques petits dispositifs participatifs, à la veille des prochaines élections départementales, ne suffiront pas à faire oublier ni les hausses d'impôts votées par la majorité départementale, ni les limites de l'action de notre collectivité. Il en faudra un peu plus pour restaurer la confiance des Lot-et-Garonnais en leurs responsables politiques. Dans la période que nous traversons, nos concitoyens ne se contenteront pas de quelques miettes et encore moins, d'un énième plan communication.

lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

GROUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

Comment notre groupe - le bien nommé - ne pourrait pas aujourd'hui se réjouir de l'idée, de bâtir un département d'initiative citoyenne. Adeptes, vous le savez de la démocratie participative, nous apporterons notre pierre à l'édifice, pour mettre en place une vraie gouvernance citoyenne. C'est dans l'air du temps. Droit de pétition, conseil consultatif, budget participatif, cette dynamique n'aura de sens, que si elle est simple et lisible, accessible à tous, compréhensible par tous. De grâce, pas de nouvelle usine à gaz ! Donnons-nous le temps pour réussir cette révolution. Dans la concertation, évidemment...

Nathalie Bricard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14